Graver pour le roi

Collections historiques de la Chalcographie du Louvre

Exposition
21 février — 20 mai 2019
Rotonde Sully

Contact presse
Céline Dauvergne
celine.dauvergne@louvre.fr
Tél. +33 (0)1 40 20 84 66 / 06 88 42 35 35

SOMMAIRE

Communiqué de presse page 3

Un nouvel espace pour les Arts graphiques page 4

Parcours de l'exposition page 5

Visuels disponibles pour la presse page 8

La liste complète des œuvres exposées est disponible sur demande : celine.dauvergne@louvre.fr

LOUVRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Exposition
21 février – 20 mai 2019
Rotonde Sully (Nord et Sud)

Graver pour le roi
Collections historiques de la Chalcographie du Louvre

Réunissant exceptionnellement plus d'une centaine d'œuvres, l'exposition retrace les origines de la Chalcographie du Louvre avec près de soixante-dix matrices gravées de sa collection, présentées en regard de dessins du département des Arts graphiques du musée du Louvre et d'estampes de la collection Edmond de Rothschild et de la Bibliothèque nationale de France. Cette exposition s'inscrit dans une actualité importante pour la Chalcographie du Louvre : les matrices d'estampes antérieures à 1848 appartenant à cette collection singulière, dont il n'existe que peu d'équivalents dans le monde, ne pourront plus servir à l'impression dans les ateliers de la Réunion des musées nationaux - Grand Palais (Rmn-GP) à partir de 2020.

Créée en 1797 sous le Directoire, la Chalcographie du Louvre conserve plus de 14 000 matrices gravées sur cuivre, utilisées pour l'impression des estampes, et a pour vocation de diffuser l'image des chefs-d'œuvre du musée par l'estampe.
Cette institution, qui dépend du musée du Louvre, est née de la réunion de trois collections de matrices gravées constituées depuis la seconde moitié du XVIII[e] siècle : le Cabinet du roi comprenant près de mille plaques commandées par Colbert pour illustrer la magnificence du « Roi-Soleil » ; le fonds des Menus-Plaisirs qui diffusa l'image des grandes cérémonies de la Cour et des réjouissances publiques au XVIII[e] siècle et la collection de l'Académie royale de peinture et de sculpture, constituée des morceaux de réception et de planches gravées, que l'institution a acquise durant la seconde moitié du XVIII[e] siècle pour constituer son fonds éditorial.

Tout en soulignant le rôle crucial qu'ont eu ces collections de matrices gravées dans la diffusion de l'image du roi et de ses institutions artistiques en France durant la seconde moitié du XVII[e] et au XVIII[e] siècles, cette exposition vise à appréhender, par une confrontation du cuivre et de l'épreuve, le cœur du travail de l'art du graveur.
Cette idée de confrontation s'affirme par un choix muséographique de présentation de l'outil matrice en parallèle de tirages anciens, de sculptures et peintures faisant écho aux dessins préparatoires révélant un art de la gravure en amont de la création.
Enfin, cette exposition favorise une vision patrimoniale et esthétique de ces matrices, trop souvent regardées uniquement comme des outils et souvent traitées comme tels, pour que le public découvre ces cuivres pour eux-mêmes, soit de véritables objets d'art.

Commissaire de l'exposition : Jean-Gérald Castex, conservateur au département des Arts graphiques, musée du Louvre.



Henri Simon Thomassin d'après Louis de Boullogne, *Louis XIV protégeant les Arts* (détail), 1728 © BnF

CATALOGUE DE L'EXPOSITION, coédition musée du Louvre éditions / Liénart éditions.
208 pages, 150 illustrations, 29 €.

AUDITORIUM DU LOUVRE
Mercredi 27 février à 12h30
Présentation de l'exposition *Graver pour le roi. Collections historiques de la Chalcographie du Louvre*
Par Jean-Gérald Castex, commissaire de l'exposition

ÉVÉNEMENT
Samedi 23 et dimanche 22 février
Les week-ends du Cabinet des dessins et des estampes.
11h30 : visite de l'exposition
14h à 17h : initiation aux techniques d'arts graphiques

INFORMATIONS PRATIQUES
Horaires : de 9h à 18h, sauf le mardi.
Nocturne mercredi et vendredi jusqu'à 22h.
Tarif unique d'entrée au musée : 15 €.
Réservation recommandée d'un créneau de visite : www.ticketlouvre.fr
Renseignements : www.louvre.fr
#Louvre
#Graverpourleroi

RAPPEL : UN NOUVEL ESPACE POUR LES ARTS GRAPHIQUES

À la découverte des gestes et des techniques du dessin, du pastel, de la miniature et de l'estampe

Depuis le 18 octobre 2018, une salle de médiation dédiée aux techniques du dessin, du pastel, de la miniature et de l'estampe est ouverte en permanence dans les espaces dédiés du Cabinet des dessins et des estampes (Rotonde Sully).
Elle permet à tous les visiteurs de découvrir les techniques et les gestes des arts graphiques. Six thématiques sont mises en avant : les supports du dessin, les techniques sèches du dessin, ses techniques humides, la technique du pastel, la technique de la miniature et celle de l'estampe à partir des œuvres de la collection Edmond de Rothschild, de la collection du Cabinet des dessins et de la chalcographie.

Chaque sujet est illustré par une sélection d'œuvres des collections du département des Arts graphiques, ainsi que par des matériaux et outils utilisés par les artistes. Des dispositifs de médiation, des films et dispositifs tactiles complètent les différents thèmes.
La sélection d'une trentaine d'œuvres sera renouvelée tous les quatre mois afin de respecter les règles de conservation préventive. Cette salle de médiation a pour but d'être une véritable vitrine de l'ensemble de la collection du département des Arts graphiques et elle constitue également un relai afin d'inciter les visiteurs à venir voir en salle de consultation, aile de Flore, les œuvres conservées au département.



Salle de médiation dédiée aux techniques du dessin, du pastel, de la miniature et de l'estampe © 2018 Musée du Louvre / Antoine Mongodin



Salle de médiation dédiée aux techniques du dessin, du pastel, de la miniature et de l'estampe © 2018 Musée du Louvre / Antoine Mongodin

ÉVÉNEMENT

Week-ends du Cabinet des dessins et des estampes. *Le Louvre vous convie à un week-end exceptionnel.*

16/03 et 17/03
- 11 h 30 : visite de l'exposition « Graver pour le roi »
- 14 h à 17 h : démonstration de gravure

13/04 et 14/04 ; 18/05 et 19/05
- 11 h 30 : visite de l'exposition
- 14 h à 17 h : découverte des techniques d'arts graphiques

Parcours de l'exposition

Texte des panneaux didactiques de l'exposition

La Chalcographie du Louvre conserve aujourd'hui plus de 14 000 matrices gravées sur cuivre qui sont utilisées pour l'impression des estampes. Lors de sa création en 1797, elle regroupait les matrices de cuivre gravées des trois fonds constitués par plusieurs institutions royales depuis la seconde moitié du XVII[e] siècle : celui du Cabinet du roi, composé de près de mille plaques commandées entre 1665 et 1683 pour illustrer la grandeur du règne de Louis XIV ; celui des Menus-Plaisirs qui diffusa l'image des grandes cérémonies de la Cour et des réjouissances publiques au XVIII[e] siècle ; le troisième, enfin, formé par l'Académie royale de peinture et de sculpture, se compose des morceaux de réception demandés aux graveurs lorsqu'ils entraient dans l'institution. Ce dernier ensemble a été complété de plus de cinq cents planches gravées acquises durant la seconde moitié du XVIII[e] siècle, pour constituer un fonds commercial.

Cette exposition qui présente des matrices gravées, des estampes résultant de leur impression et des dessins préparatoires, vise à retracer l'histoire de ces trois collections royales qui, de manière différente, concouraient à la diffusion de l'image du roi. Elle met également en valeur ces plaques de cuivre qui, encore trop souvent regardées comme de simples outils qui ont été imprimés jusqu'à il y a peu, permettent de pénétrer véritablement au cœur du travail du graveur.

LE CABINET DU ROI

1. FÊTES ET DIVERTISSEMENTS ROYAUX

Les séries de gravures représentant les grandes fêtes organisées durant le début du règne de Louis XIV furent parmi les premières à être commandées par Colbert et la surintendance des Bâtiments du roi. Les victoires remportées par le jeune monarque durant les guerres contre l'Espagne, puis en Hollande (1672-1678) donnèrent lieu à des célébrations fastueuses se déroulant sur plusieurs journées durant lesquelles se succédaient représentations théâtrales, ballets, feux d'artifice et illuminations. Au XVII[e] siècle, ces gravures furent présentées dans des livres de fêtes qui pouvaient être envoyés comme présents royaux dans les cours étrangères ou distribués aux ambassadeurs et autres personnages importants venant à la cour de France. Ces ouvrages, luxueusement reliés, étaient ainsi destinés à diffuser la splendeur de ces événements éphémères qui ont été imités dans la plupart des cours européennes durant la seconde moitié du XVII[e] et la première moitié du XVIII[e] siècles.

2. LES COLLECTIONS ARTISTIQUES

À l'instar des mécènes romains de la première moitié du XVII[e] siècle, Louis XIV constitua, dès les années 1660, une collection de tableaux de maîtres italiens, tels Raphaël, Titien et les Carrache mais aussi Poussin, et de statues et bustes antiques. Durant les années 1670, on demanda aux plus talentueux graveurs d'interpréter sur le cuivre certaines de ces œuvres qui faisaient la fierté et le prestige des collections royales. Colbert fit également graver les tableaux de l'histoire d'Alexandre peints par Charles Le Brun dans les années 1660 pour la manufacture des Gobelins. Le thème tiré de l'histoire antique constituait un hommage aux actions du jeune Louis XIV. L'importance de ces œuvres s'explique notamment par leur diffusion par ces estampes qui furent exécutés par Girard Audran et Gérard Edelinck, véritables virtuoses de la gravure, pouvant traduire en noir et blanc le coloris et les effets picturaux des tableaux de maîtres ou les volumes et les ombres des sculptures. La grande postérité que ces deux artistes connurent jusqu'au XIX[e] siècle illustre la place importante qu'occupaient ces graveurs d'interprétation aux XVII[e] et XVIII[e] siècles.

3. LES BÂTIMENTS ROYAUX

Louis XIV a été parfois qualifié de roi bâtisseur tant il est vrai que son règne fut marqué par de grandes réalisations architecturales : le Louvre dans les années 1660 avec la construction de la colonnade, puis Versailles dès la décennie suivante furent les deux chantiers majeurs ordonnés et dirigés par le roi lui-même. De même, il fut attentif à l'ordonnancement des jardins royaux, conçus comme de véritables architectures végétales agrémentées de statues et de bassins sculptés.

Plusieurs séries de gravures commandées par la surintendance des Bâtiments du roi témoignent du poids symbolique que l'architecture et les jardins versaillais eurent dans la représentation du siècle de Louis XIV. Ainsi Sébastien Leclerc grava les cartons de tapisserie peints par Charles Le Brun sur le cycle des Saisons et des Éléments qui mettaient en scène les différentes maisons royales. Il exécuta également les planches du Labyrinthe de Versailles conçu par Charles Perrault pour les bosquets du parc. Ces estampes gravées pour le roi témoignaient ainsi de l'importance que le monarque accordait à l'architecture spectaculaire de ses palais et de ses jardins et ont ainsi participé à la diffusion, dans l'Europe entière, du modèle des jardins « à la française ».

4. LES SCIENCES ET LES ARTS

À l'instar des arts, les lettres et les sciences furent également l'objet d'attentions particulières de la part de Louis XIV et de Jean-Baptiste Colbert. Ils donnèrent des pensions à de nombreux poètes et hommes de science, créèrent l'Académie des sciences (1666) et celle d'architecture (1672). Les recherches et travaux variés sur l'astronomie, la physique, la botanique et la zoologie furent ainsi au cœur de débats scientifiques parfois vifs.

Des graveurs, tels Sébastien Le Clerc, furent sollicités pour exécuter les frontispices et les planches d'illustrations des ouvrages imprimés par l'Imprimerie royale. Ces livres, composés parfois de plusieurs volumes, étaient de véritables sommes scientifiques et l'aboutissement des réflexions et recherches produites par les Académies, mais également des témoignages de la libéralité royale qui a contribué à de tels résultats.

5. L'HISTOIRE DU ROI

Le Cabinet du roi eut d'abord comme dessein de montrer par l'estampe les fêtes, les collections et les grandes réalisations architecturales et scientifiques du règne de Louis XIV. Mais nombre de commandes de gravures faites par l'administration royale eurent pour finalité de mettre en scène visuellement l'histoire du roi. Ainsi, c'est dans cette perspective que furent gravés les tableaux d'Adam Van der Meulen qui représentaient les victoires militaires de la guerre de Hollande (1672-1678).

Le projet du Cabinet du roi cessa progressivement après la mort de Colbert en 1683. Le Cabinet du roi demeura un modèle qui fut imité durant le XVIII^{e} siècle dans le cadre de commandes royales entreprises par l'intendance des Menus-Plaisirs et servit de modèle pour des éditions financées par des particuliers, comme Jean-Baptiste Massé qui fit graver, à ses frais, les décors de la Galerie des Glaces.

LES MENUS-PLAISIRS DU ROI

1. LE LIVRE DU SACRE DE LOUIS XV

C'est en 1723 lors des cérémonies traditionnelles du sacre du jeune Louis XV dans la cathédrale de Reims que l'intendance des Menus-Plaisirs eut l'idée de faire graver les différents moments de cet événement, afin d'en garder la mémoire et d'en transmettre le modèle aux futurs souverains. Il fut donc demandé au peintre Pierre Dulin de dessiner les scènes importantes afin de les faire graver par plusieurs interprètes, tandis qu'on confia à deux académiciens la rédaction de la description qui accompagnait ces estampes. L'ouvrage ne fut achevé qu'en 1731 et, comme certains des livres de fêtes, fut offert par les Menus-Plaisirs à la plupart des ambassadeurs et représentants des cours étrangères en France. L'élégance des compositions et les ornements des cartouches de la plupart des planches font de ce livre du sacre un témoignage de l'inspiration rocaille alors en vogue dans les arts décoratifs durant la première moitié du XVIII^{e} siècle.

2. LES FÊTES ROYALES SOUS LOUIS XV ET LOUIS XVI

Les Menus-Plaisirs, qui dépendaient de la Maison du roi, souhaitèrent reprendre, à partir du règne de Louis XV, les commandes de gravures afin d'immortaliser les fêtes et divertissements que cette administration était chargée d'organiser lors des grands événements de la cour. Les mariages princiers, qui se succédèrent à la fin des années 1730 et durant la décennie suivante, donnèrent lieu à des fêtes somptueuses qui furent gravées par Charles-Nicolas Cochin père et fils. De la même manière, la Ville de Paris, à laquelle les Menus-Plaisirs déléguèrent l'organisation de festivités à l'occasion des mariages princiers ou des victoires des armées du roi, fit exécuter des gravures qui furent distribuées sous forme de livres : ces œuvres témoignent de l'attachement de la capitale au monarque et à sa famille. Les planches, gravées par Jean-Michel Moreau le Jeune, des réjouissances organisées à Paris en 1781 lors du mariage du Dauphin marquèrent l'aboutissement de cette tradition.

3. LES POMPES FUNÈBRES DU XVIII[e] SIÈCLE

À côté des fêtes et divertissements de cour qui rythmaient la vie de la Cour, les Menus-Plaisirs organisaient des cérémonies funèbres. Celles-ci se déroulaient généralement à Notre-Dame de Paris ou dans la basilique royale de Saint-Denis, lors du décès d'un des membres de la famille royale, ou à la mort d'un monarque ou d'une reine d'une cour étrangère, rappelant ainsi les liens de parenté plus ou moins proches qui liaient la plupart des grandes familles princières d'Europe.
Ces pompes funèbres étaient ornées de décors allégoriques adaptés à la vie et au rang du défunt, comme en témoignent les gravures commandées durant les années 1740 par les Menus-Plaisirs à Charles-Nicolas Cochin fils. À ces estampes spectaculaires dont l'exécution était longue et le coût relativement élevé, on préféra, à partir des années 1770, commander des estampes de taille plus modeste pouvant être insérées à la fin d'une description des différents éléments de ces décors.

L' ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

1. LES MORCEAUX DE RÉCEPTION GRAVÉS À L'ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

Fondée en 1648, l'Académie royale accueillit des graveurs dans ses rangs dès les années 1660. Mais alors qu'elle protégeait les peintres et les sculpteurs du poids des contraintes imposées par la corporation, les graveurs avaient obtenu de Louis XIV en 1660 que la pratique de leur art soit libre et non encadrée. L'Académie fut donc, durant la seconde moitié du XVII[e] siècle, beaucoup moins contraignante avec eux sur la remise d'un morceau de réception pour leur admission, alors que cet usage était beaucoup plus strict pour tous les autres artistes souhaitant faire partie de cette institution. Ce n'est qu'au début du XVIII[e] siècle que l'usage fut d'exiger des graveurs deux portraits gravés d'académiciens ou de protecteurs de l'institution lors de leur réception. Cette pratique fut respectée jusqu'en 1793, en dépit d'exceptions notables. Certains artistes demandèrent à pouvoir graver des tableaux d'histoire ou de fêtes galantes. De même, durant la seconde moitié du siècle, l'Académie accepta comme morceaux de réception, des gravures exécutées d'après des tableaux qui étaient dans ses collections.

2. LES ACHATS PAR L'ACADÉMIE DE FONDS DE PLANCHES GRAVÉES

Durant la seconde moitié du XVIII[e] siècle, plusieurs fonds de planches gravées d'éditeurs d'estampes parisiens furent acquis par l'Académie, généralement après le décès d'un des héritiers. Furent ainsi acquises des matrices d'après des tableaux de peintres comme Nicolas Poussin ou Charles Le Brun exécutées par des graveurs de la seconde moitié du XVII[e] siècle, tels Girard Audran ou Jean Pesne. On trouve également un fonds de planches gravées de la première moitié du XVII[e] siècle d'après Pierre Paul Rubens et Antoine Van Dyck.
Ces achats importants (environ 500 œuvres) laissent à penser que ces plaques, souvent admirées par les amateurs d'estampes, n'intéressaient plus les marchands d'estampes qui leur préféraient des gravures en manière de crayon et des sujets contemporains. Après la création en 1797 de la Chalcographie du Louvre, ces planches gravées continuèrent à être imprimées durant près de deux siècles, pour assurer la diffusion des chefs-d'œuvre du musée.

Visuels à diffuser

L'utilisation des visuels a été négociée par le musée du Louvre, ils peuvent être utilisés avant, pendant et jusqu'à la fin de l'exposition (21 février – 20 mai 2019), et uniquement dans le cadre de la promotion de l'exposition *Graver pour le roi. Collections historiques de la Chalcographie du Louvre.*
Merci de mentionner le crédit photographique et de nous envoyer une copie de l'article à l'adresse : celine.dauvergne@louvre.fr



1. Henri Simon Thomassin d'après Louis de Boullogne, ***Louis XIV protégeant les Arts***, 1728, Eau-forte et burin, H. 38 ; L. 31,7 cm, Paris, Bibliothèque nationale de France, département des Estampes et de la Photographie © BnF



2. Gilles Rousseletet et Israël Silvestre, Frontispice pour Charles Perrault, ***Courses de Testes et de Bague faittes par le Roy et par les Princes et Seigneurs de sa Cour En l'Année 1662***, 1670, Eau-forte et burin, H. 40 ; L. 28 cm, Paris, Bibliothèque nationale de France, département des Estampes et de la Photographie © BnF



3. Gilles Rousselet et Israël Silvestre, Frontispice pour Charles Perrault, ***Courses de Testes et de Bagues faittes par le Roy et par les Princes et Seigneurs de sa Cour En l'Année 1662***, 1668, Eau-forte et burin sur cuivre aciéré, H. 40,7 ; L. 28,5 cm, Paris, musée du Louvre, département des Arts graphiques © RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / image RMN-GP



4. Charles Nicolas Cochin fils, ***Dessein de l'illumination et du Feu d'Artifice – Donné à Monseigneur le Dauphin / Le 3.e – Septembre 1735***, 1737, Eau-forte pure, H. 35,5 ; L. 47,8 cm, Paris, Bibliothèque nationale de France, département des Estampes et de la Photographie © BnF



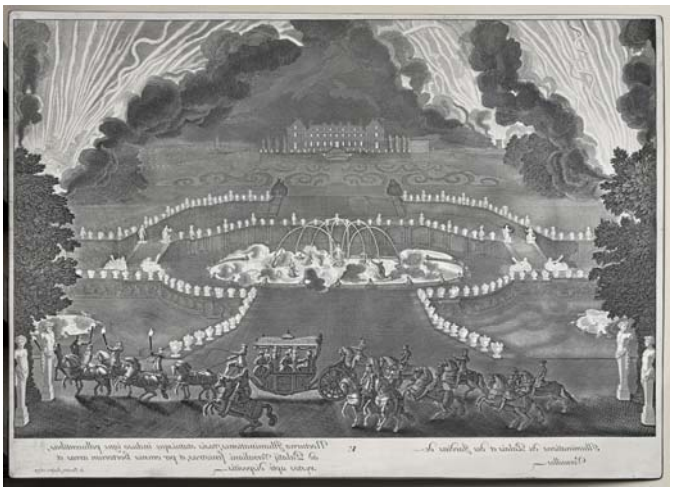
5. Charles Nicolas Cochin fils, ***Dessein de l'illumination et du Feu d'Artifice – Donné à Monseigneur le Dauphin / Le 3.e – Septembre 1735***, 1737, Eau-forte et burin, H. 36 ; L. 48 cm, Paris, Bibliothèque nationale de France, département des Estampes et de la Photographie © BnF



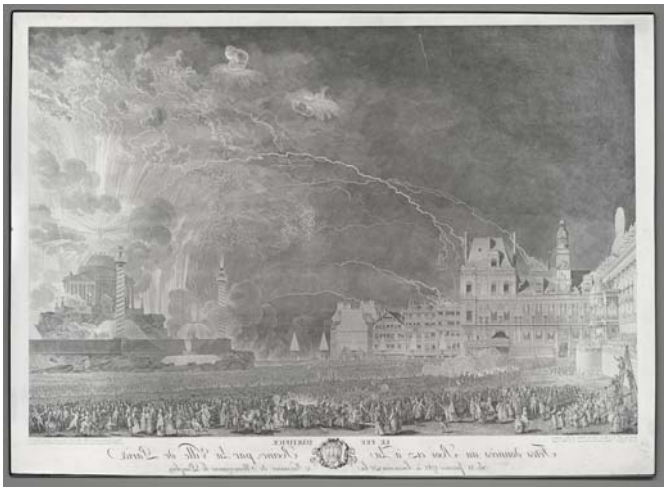
6. Claude Mellan, ***Statue en marbre d'une jeune chasseresse***, 1671, Burin sur cuivre aciéré, H. 40 ; L. 29 cm, Paris, musée du Louvre, département des Arts graphiques © RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / image RMN-GP



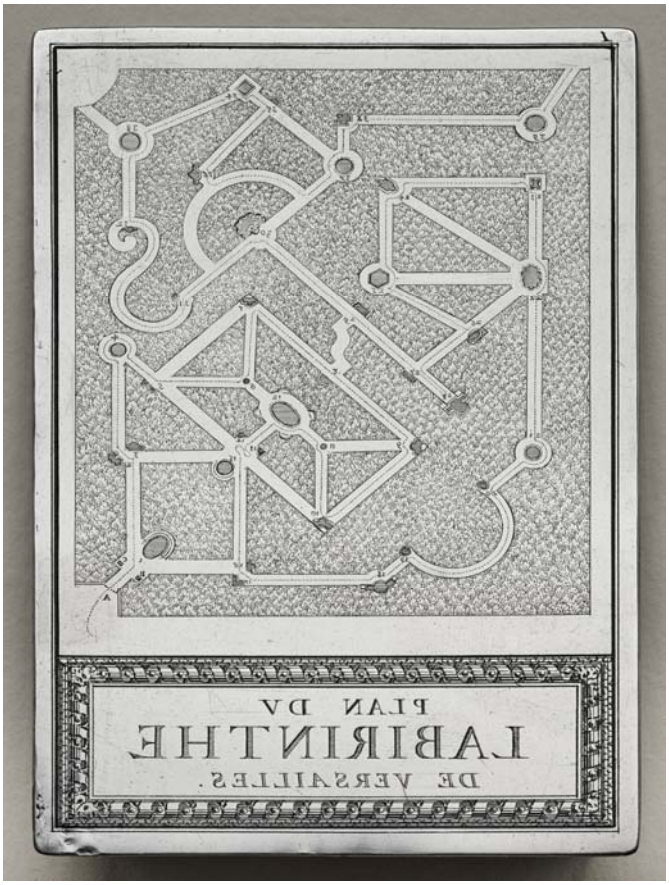
7. Carlo Antonio Porporati d'après Jean-Baptiste Santerre, ***Suzanne au bain***, 1773, Eau-forte et burin sur cuivre, H. 53 ; L. 40 cm, Paris, musée du Louvre, département des Arts graphiques, © RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Michel Urtado



8. Jean Lepautre, ***Illuminations du Palais et des Jardins de / Versailles***, 1679, Eau-forte et burin sur cuivre aciéré, H. 30,5 ; L. 42,6 cm, Paris, musée du Louvre, département des Arts graphiques © RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Michel Urtado



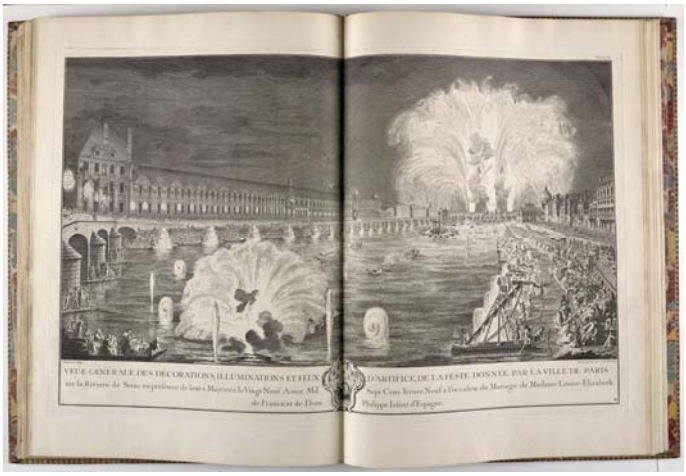
9. Jean Michel Moreau le Jeune, ***Le feu d'artifice. Festes données au Roi et à La – Reine par La Ville de Paris / Le 21 Janvier 1782 à l'occasion de la – Naissance de Monseigneur le Dauphin***, 1782, Eau-forte et burin sur cuivre aciéré, H. 52 ; L. 78,5 cm, Paris, musée du Louvre, département des Arts graphiques © RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / image RMN-GP



10. Sébastien Leclerc, ***Labyrinthe de Versailles Plan du Labyrinthe de Versailles ; Cupidon et Esope à l'entrée du jardin de Versailles ; Le Loup et la cigogne ; Le Conseil des rats ; Le Corbeau et le renard ; Les Canes et le barbet***, 1674, Eau-forte sur cuivre (sur 41 planches), H. 15 ; L. 10 cm (chaque planche), Paris, musée du Louvre, département des Arts graphiques © RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Michel Urtado



11. Sébastien Leclerc, Frontispice pour Claude Perrault, ***Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux***, Paris, Imprimerie royale, 1671, Eau-forte et burin, H. 42,5 ; L. 32,1 cm, Paris, Bibliothèque nationale de France, département des Estampes et de la Photographie © BnF



12. Jacques François Blondel, ***Description / Des festes / Données par La Ville de Paris / A l'occasion du Mariage de Madame Louise-Elisabeth / De France, & de Dom Philippe, Infant & Grand / Amiral d'Espagne, les Vingt-neuviéme et trentiéme / Août mill sept cent trente-neuf***, 1740, Livre, H. 72 ; L. 96 cm (ouvert). H. 59 ; L. 46 cm (fermé), Paris, musée du Louvre, département des Arts graphiques © RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Tony Querrec